

BREVET D'INVENTION.

Gr. 15. — Cl. 1.

N° 721.879

Briquet au ferro-cérium.

M. GASTON GAÜBERT résidant en France (Seine).

Demandé le 22 août 1931, à 14^h 7^m, à Paris.

Délivré le 23 décembre 1931. — Publié le 9 mars 1932.

La présente invention a pour objet un briquet au ferro-cérium qui se caractérise, notamment, par les moyens employés pour provoquer, sans aucun dispositif compliqué ou délicat, l'entraînement brusque de la molette, en même temps que le soulèvement du capuchon.

Ce briquet est représenté en substance et seulement à titre d'exemple par le dessin annexé dans lequel :

La fig. 1 est une coupe, dans la position du capuchon abaissé.

La fig. 2 est une vue partielle, le capuchon soulevé.

Le briquet qui fait l'objet de l'invention comporte un corps de préférence méplat *a* sur le dessus duquel est monté le tube *b* dans lequel se place la pierre de ferro-cérium *c* et qui se termine, à sa partie supérieure, par la chape *d* sur l'axe *e* de laquelle est monté librement la molette *f*. Sur ce même axe *e* peut pivoter le capuchon *g* qui, dans sa position rabattue vient coiffer la mèche *h*.

Sur les joues dudit capuchon *g* sont montés, constitués par des vis, deux tourillons *i* dont chacun d'eux est relié par une biellette *j* à un tourillon similaire *k* monté à la partie supérieure de la gâchette *l* qui est articulée, par sa pointe inférieure, en *m* sur le dessus du corps du briquet.

Il faut remarquer et c'est là une caractéristique essentielle de l'invention que l'axe des

tourillons *i* est dans la position d'attente (fig. 1) très légèrement au-dessus de la ligne *x-y* qui joint l'axe de la chape *d* à l'axe des tourillons *k*. Il en résulte que lorsqu'on appuie sur le bec *l'* de la gâchette on opère une traction sur les biellettes *j* et sur les tourillons *i* mais cette traction s'opérant sur un point du capuchon très voisin du point mort, elle n'agit qu'avec un bras de levier très faible et il faut nécessairement faire sur la gâchette *l* un effort relativement grand pour provoquer le relèvement du capuchon. Or, dès que cet effort, justement parce qu'il est relativement grand, est parvenu à vaincre la résistance, il entraîne brusquement le capuchon *g* qui par un dispositif de cliquet latéral connu, entraîne lui-même la molette *f*.

Lorsqu'on cesse d'exercer une pression sur la gâchette *l* le ressort *n* enroulé sur la broche *o* entre les deux joues de la gâchette *l* provoque la remise en place de celle-ci et, par suite, l'abaissement du capuchon *g* sur la mèche; à cet effet, une des extrémités dudit ressort *n* s'appuie sous le dos de la gâchette alors que son autre extrémité est engagée librement dans un trou *p* ménagé sur le dessus du corps de briquet.

La partie supérieure de ce corps de briquet est rempli d'une couche de feutre *q* dans laquelle s'étend la mèche ce feutre étant imbibé, à volonté, de l'essence contenue dans le réservoir *r*. Le bouchon *s* de ce réservoir est

Prix du fascicule : 5 francs.

constitué par un tube fermé à sa partie inférieure, qui plonge dans le réservoir et dans lequel s'étend le fourreau *b* qui contient la pierre et son dispositif de poussée. Ainsi, aucun bouchon n'apparaît extérieurement.

Il est entendu que la présente description de même que les indications du dessin, n'ont d'autre but que de préciser les caractéristiques de l'invention, et que celle-ci est susceptible de toutes variantes n'excluant pas lesdites caractéristiques.

RÉSUMÉ.

L'invention a pour objet un briquet au ferro-cérium qui se caractérise notamment en ce que :

1° Le capuchon, avec la molette, est entraîné brusquement, du fait qu'une traction

au moyen de biellettes actionnée par une gâchette à ressort, est exercée sur un point du capuchon très voisin du point mort ce qui oblige à exercer un effort relativement grand qui provoque, lorsqu'il arrive à vaincre la résistance, le relèvement brusque du capuchon qui entraîne en même temps la molette.

2° L'extrémité inférieure du ressort de la gâchette est engagé librement dans un trou ménagé à la partie supérieure du corps de briquet.

3° Le bouchon du réservoir d'essence est constitué par un tube creux dans lequel s'étend le fourreau contenant la pierre et son dispositif de poussée.

GASTON GAUBERT.

Par procuration :
R. BLOUIN.

Fig. 1

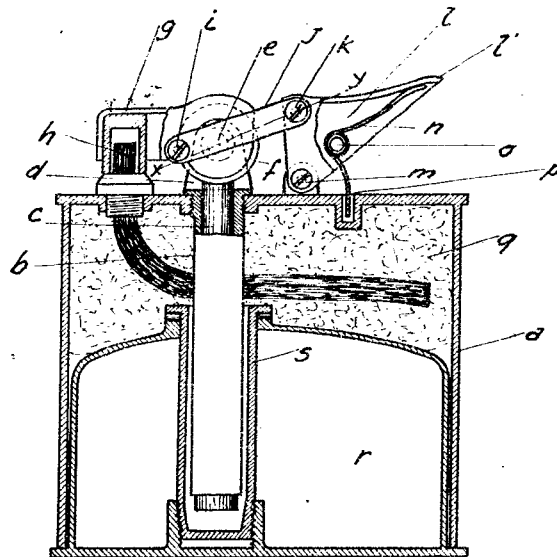


Fig. 2

